

GUIDE DES PRINCIPALES RESSOURCES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

*POUR LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE
DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES*



Table régionale **économie sociale**
Chaudière-Appalaches

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches
6150, rue Saint-Georges, bureau 304
Lévis (Québec)
G6V 4J8

Téléphone : 418 563-8317

Courriel : info@tresca.ca

Internet : www.tresca.ca

© Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches, 2022

AVERTISSEMENT

Certaines informations présentées dans ce guide pourraient devenir périmées après sa publication. Nous vous prions de nous faire part de toute irrégularité en communiquant aux coordonnées ci-dessus. De plus, ces informations ne prétendent pas être exhaustives et sont présentées selon notre connaissance actuelle. Il se peut donc que des informations soient manquantes.

Table des matières

1. SOUTIEN TECHNIQUE AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	3
1.1 CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC.....	3
1.2 CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	3
1.3 CONSORTIUM DE RESSOURCES ET D'EXPERTISES COOPÉRATIVES.....	3
1.4 COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC (CDRQ).....	4
1.5 GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES (GRT) HABITATION	4
1.6 MICRO-CRÉDIT CHAUDIÈRE-APPALACHES	4
1.7 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION	5
1.8 MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	6
1.9 SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC) et CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES (CAE)	7
1.10 TABLE RÉGIONALE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES...	7
2. FINANCEMENT DÉDIÉ AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE.....	8
2.1 CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS.....	8
2.2 CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS (CRCDD).....	8
2.3 CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC.....	9
2.4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC).....	9
2.5 FÉDÉRATION CANADIENNE DES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL (FCCT).....	9
2.6 FIDUCIE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	10
2.7 FONDATION	10
<i>Filiation</i>	10
2.8 FONDS INNOGEC	11
<i>Fonds Innogec-Relance</i>	11
2.9 INVESTISSEMENT QUÉBEC	12
<i>Entrepreneuriat collectif</i>	12
<i>Capitalisation des entreprises de l'économie sociale (CAES)</i>	12
<i>Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC)</i>	12
2.10 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION	13
<i>Programme de soutien à l'économie sociale – Volet mutualisation</i>	13
2.11 RÉSEAU D'INVESTISSEMENT SOCIAL DU QUÉBEC (RISQ).....	14
3. FINANCEMENT SECTORIEL ET AUTRES FONDS	16
3.1 BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA	16
3.2 CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ).....	16
3.3 CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC.....	17
3.4 EVOL	17
3.5 FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FAQDD).....	17
<i>Destination durable et action concertée</i>	17
<i>Fonds Écoleader</i>	18
3.6 FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (FICC).....	19

3.7 FONDS SPÉCIFIQUES À L'IMMOBILIER	19
3.8 FUTURPRENEUR CANADA.....	20
3.9 RECYC-QUÉBEC	20
3.10 SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET AUX INITIATIVES SOCIALES DU QUÉBEC (SACAIS).....	21
3.11 SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC)	21
4. PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOI.....	22
4.1 EMPLOI-QUÉBEC – Subventions salariales	22
4.2 FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC	23
<i>Accueillez un stagiaire</i>	23
4.3 FONDS ÉTUDIANT SOLIDARITÉ-TRAVAIL DU QUÉBEC.....	23
4.4 JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL.....	24
4.5 SERVICE CANADA	25
<i>Emplois d'été Canada</i>	25
4.6 VENTURE FOR CANADA.....	25
5. AUTRE FINANCEMENT.....	26
5.1 OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES	26
5.2 SOCIOFINANCEMENT.....	26
5.3 PARTS DANS LES COOPÉRATIVES.....	26
6. AUTRES RESSOURCES	27
6.1 BÉNÉVOLES D'EXPERTISE	27
6.2 CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE.....	27
6.3 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP).....	27
6.4 CHAMBRES DE COMMERCE.....	28
6.5 CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.....	29
6.6 CHAUDIÈRE-APPALACHES ÉCONOMIQUE – MENTORAT D'AFFAIRES.....	29
6.7 COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC	29
6.8 COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE – ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE (CSMO-ÉSAC).....	30
6.9 CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (CQCM).....	30
6.10 CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ENTREPRISES ADAPTÉES (CQEA)	30
6.11 CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC).....	31
6.12 RÉSEAU DE LA COOPÉRATION DU TRAVAIL DU QUÉBEC – RÉSEAU COOP	31
6.13 RÉSEAU ENTREPRISE CANADA.....	31
6.14 SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'ŒUVRE CHAUDIÈRE-APPALACHES (SEMO)	
32	
6.15 TABLE RÉGIONALE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (TRÉSCA)	32
6.16 TERRITOIRES INNOVANTS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (TIESS).....	33

1. SOUTIEN TECHNIQUE AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

1.1 CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC

Notre offre de service est conçue spécifiquement pour ceux qui souhaitent vendre ou acheter une entreprise. Le CTEQ est un organisme à but non lucratif, soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec. Notre mandat est d'assurer la pérennité des entreprises québécoises.

Siège social
2075, boulevard Robert-Bourassa bureau 810
Montréal (Québec) H3A 2L1
Conseillers partout sur le territoire

www.ctequbec.com/

1.2 CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Les organisateurs communautaires (OC) du CISSS peuvent accompagner les OBNL à plusieurs niveaux notamment avec la rédaction et la révision de règlements généraux ainsi que l'inscription auprès du registraire des entreprises pour les nouvelles organisations. Les enjeux de gouvernance démocratique, de gestion financière, de recherche de financement et de gestion des ressources humaines peuvent également être discutés avec les OC.

www.cisssca.com/accueil

1.3 CONSORTIUM DE RESSOURCES ET D'EXPERTISES COOPÉRATIVES

Le Consortium de ressources et d'expertises coopératives a pour mission de fournir à ses membres, principalement des coopératives, mais également les mutuelles et les organismes à but non lucratif ayant des activités marchandes des services professionnels au prix coûtant. Il propose des services dans 20 champs d'expertises notamment des services juridiques, en comptabilité, en finance, en gestion des ressources humaines, en communication et marketing, en santé et sécurité au travail, etc.

155, boulevard Charest Est, bureau 190
Québec (Québec) G1K 3G6
Téléphone : 418 622-1001
Sans frais : 1 855 837-9142

www.leconsortium.coop

1.4 COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC (CDRQ)

La CDRQ offre des ressources uniques et spécialisées en développement coopératif. Ils offrent l'encadrement, le soutien et l'expertise nécessaire aux entrepreneurs qui désirent procéder à la création, la consolidation, la planification stratégique, la transformation numérique, ainsi que pour la relève d'entreprise par la formule coopérative.

Bureau régional Québec-Appalaches
1528, avenue Jules-Verne, 3^e étage
Québec (Québec) G2G 2R5
Téléphone : 418 687-1354

www.cdrq.coop

1.5 GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES (GRT) HABITATION

Les groupes de ressources techniques (GRT) sont des organismes à but non lucratif voués au développement de l'habitation communautaire. Ils offrent tous les services professionnels de soutien et d'accompagnement pour le développement de projets de logements communautaires et d'immobiliers collectifs. Les GRT accompagnent des organismes ou des groupes de citoyens dans le développement de projets immobiliers communautaires, soit en coopérative ou en organisme à but non lucratif. Les GRT guident les groupes dans tous les volets de la réalisation de leur projet : la vie associative, l'immobilier et le financement. Les GRT coordonnent toutes les phases de réalisation des projets et agissent comme intermédiaires entre le groupe de locataires, les administrations publiques, les entrepreneurs en bâtiment et autres professionnels (architectes, notaires, ingénieurs). Les GRT accompagnent également les organismes dans des projets d'acquisition et de rénovation d'immeubles destinés à loger des organismes communautaires et dans le développement de centres de la petite enfance (CPE).

Prenez contact avec votre GRT pour connaître l'ensemble des services offerts :

GRT Nouvel Habitat
5700, rue Saint-Louis
Lévis (Québec) G6V 4E5
Téléphone : 418 833-6652
www.grtnouvelhabitat.com/

Habitation populaire de la Côte du Sud
118, rue St-Thomas
Montmagny (Québec) G5V 1M2
Téléphone : 418 248-4558
www.grthabitationcotesud.com

1.6 MICRO-CRÉDIT CHAUDIÈRE-APPALACHES

Micro-crédit Chaudière-Appalaches propose du soutien technique et financier aux personnes ayant un accès limité aux sources de financement traditionnel. L'aide accordée est rendue possible grâce à la création d'un fonds constitué à partir des dons de la communauté.

Siège social
2089, boulevard Guillaume-Couture #202
Lévis G6W 2S5
Téléphone : 418 903-3824

www.microcreditca.org

1.7 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

Le ministère offre gratuitement le service d'*Accompagnement-conseil stratégique^{mc}* qui s'adresse principalement aux entreprises qui font face à des problématiques ou à des défis particuliers, par exemple :

- Gérer ou accélérer leur croissance;
- Planifier et concrétiser un projet d'agrandissement;
- Adopter une gestion stratégique des coûts;
- Occuper une position stratégique sur le marché;
- Saisir une occasion d'affaires d'envergure;
- Améliorer l'organisation du travail et optimiser le partage des rôles et des responsabilités OU optimiser la gestion des ressources humaines.

Les conseillers du ministère offrent une intervention personnalisée et complète qui consiste à analyser les différentes fonctions de votre entreprise et à déterminer les priorités d'intervention pour chacune d'entre elles en tenant compte de vos défis et de vos besoins.

Le programme a été adapté pour intégrer les réalités des entreprises d'économie sociale.

Direction régionale de la Chaudière-
Appalaches
1055, boulevard Vachon Nord, bureau 1
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
Téléphone : 418 386-8677
Sans frais : 1 866 463-6642

Direction régionale de la Chaudière-
Appalaches
116, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3B9
Téléphone : 418 248-3331

www.economie.gouv.qc.ca/acs

1.8 MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Les MRC, par le biais de leur département de Développement économique, offrent du soutien et de l'accompagnement pour le démarrage, la croissance et la relève d'entreprise. Ils interviennent également dans le soutien financier et la recherche de financement. L'étendue des services varie d'un milieu à l'autre.

Développement économique de L'Islet
34, rue Fortin
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-6388
www.mrclislet.com/

Développement économique de Lotbinière
6375, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0
Téléphone : 418 926-3407
www.mrclotbiniere.org/

Beauce-Centre Économique
785, avenue Guy-Poulin
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0
Téléphone : 418 397-4354
www.bceconomique.com/

Comité local de développement
de la MRC de Montmagny
6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 248-5985
www.cldmontmagny.com

Conseil économique de Beauce
11515, 1^{re} Avenue, bureau 201
Saint-Georges (Québec) G5Y 2C7
Téléphone : 418 228-8123
www.cebeauce.qc.ca

Développement économique Bellechasse
100, rue Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0
Téléphone : 418 883-2249
www.mrcbellechasse.qc.ca/

Développement économique
de la MRC des Etchemins
1137, route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : 418 625-9000, poste 2264
www.mrcetchemins.qc.ca

Développement économique Lévis
996, rue de la Concorde, bureau 3
Lévis (Québec) G6W 5M6
Téléphone : 418 835-8246
www.developpementeconomiquelevis.com

Développement économique Nouvelle-Beauce
700, rue Notre-Dame Nord, bureau F
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone : 418 386-1608
www.nouvellebeauce.com

SDE de la Région de Thetford
233, boulevard Frontenac Ouest, bureau
301
Thetford Mines (Québec) G6G 6K2
Téléphone : 418 338-2188
www.sderegionthetford.com

1.9 SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC) et CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES (CAE)

Les SADC et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) proposent des conseils d'affaires aux entreprises de leur territoire, ainsi que des prêts pour des projets de démarrage, de croissance ou de transfert d'entreprise.

CAE Beauce-Chaudière
595-J, 9^e Avenue
2^e étage, Place Beauceville
Beauceville (Québec) G5X 1J3
Téléphone : 418 774-2022
www.caebeauce.com

CAE Montmagny-L'Islet
191, chemin des Poirier
Montmagny (Québec) G5V 4L2
Téléphone : 418 248-4815
www.caeml.qc.ca

SADC de L'Amiante
725, boul. Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 7X9
Téléphone : 418 338-4531
www.sadcamiante.com

SADC Bellechasse-Etchemins
494-B, rue Principale
Saint-Léon-de-Standon (Québec) G0R 4L0
Téléphone : 418 642-2844
www.sadcbe.qc.ca

SADC de Lotbinière
153, boul. Laurier, bureau 100
Laurier-Station (Québec) G0S 1N0
Téléphone : 418 728-3330
www.sadclotbiniere.qc.ca

1.10 TABLE RÉGIONALE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

La TRÉSCA est présente pour l'ensemble des entreprises d'économie sociale de la région. Son accompagnement se fait à l'ensemble des étapes de vie d'une organisation que ce soit au stade de l'idéation du projet collectif, du prédémarrage ou lorsque des enjeux se font sentir au sein de l'organisation. De par son réseau de partenaires étendu, la TRÉSCA réfère également aux bonnes personnes pouvant répondre aux besoins des organisations.

www.tresca.ca/

2. FINANCEMENT DÉDIÉ AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

2.1 CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS

PRÊT SUBVENTION

La Caisse d'économie solidaire Desjardins supporte le développement de l'économie sociale en misant sur l'entrepreneuriat collectif et sur l'investissement responsable. Elle favorise l'accompagnement des entreprises, l'accès à un réseau de partenaires financiers et le soutien dans le montage financier.

Caractéristiques :

- Aide au démarrage
- Garantie solidaire
- Fonds de soutien à l'action collective solidaire
- Fonds de transition socio-écologique

Point de services Québec
155, boulevard Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6
Sans frais : 1 877 647-1527

www.caissesolidaire.coop

2.2 CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS (CRCO)

PRÊT SUBVENTION

Desjardins Capital, une composante du Mouvement Desjardins spécialisée en investissement, contribue à la prospérité durable des personnes et des communautés en investissant dans les entreprises d'ici. Fidèle aux principes coopératifs, son équipe dédiée et reconnue pour son expertise en investissement auprès des coopératives vise à assurer la croissance et la pérennité de ce modèle d'affaires avec une approche spécifique conçue pour les coopératives notamment avec des :

- Parts privilégiées ou prêts offerts selon les besoins;
- Montants investis débutant à 100 000 \$;
- Prêts généralement entre 5 à 8 ans et parts privilégiées, 3 à 10 ans.

Sans frais : 1 888 654-2006

desjardinscapital.com

2.3 CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC

Programme de soutien à la reprise collective (PSRC)

PRÊT SUBVENTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux cédants et aux repreneurs intéressés par la reprise collective plusieurs services professionnels. L'aide financière prend la forme d'une contribution non remboursable pouvant aller jusqu'à 11 000 \$ pour les cédants et jusqu'à 31 500 \$ pour les repreneurs.

Sans frais : 1 844 200-2837

www.ctequbec.com

2.4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC)

PRÊT SUBVENTION

La plupart des MRC, via leur département de développement économique, offrent du financement avantageux sous forme de prêt sans intérêt ou de subvention non remboursable aux entreprises d'économie sociale de leur milieu. Les politiques d'investissement variant d'un territoire à l'autre, contactez le département de développement économique de votre MRC pour connaître les fonds offerts et les modalités associées. Ce sont les MRC qui gèrent les fonds suivants :

- Fonds régions et ruralité (FRR)
- Fonds de développement des entreprises d'économie sociales (FDEÉS)
- Fonds de développement territorial et économique (FDTÉ)
- Fonds local d'investissement

Les coordonnées des départements de développement économique se trouvent aux pages 6 de ce guide.

2.5 FÉDÉRATION CANADIENNE DES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL (FCCT)

PRÊT SUBVENTION

Le Fonds canadien d'investissement coopératif (FCIC) est un fonds innovant qui renforce les communautés canadiennes en comblant un manque de financement pour les coopératives. Le FCIC peut établir des partenariats avec des institutions financières ou fournir un financement autonome à des coopératives dans une grande variété de secteurs.

Plusieurs types de produits sont disponibles pour des montants entre 50 000\$ et 1 250 000\$ spécifiquement pour les coopératives de travailleur, de travailleurs-actionnaires ou de solidarité.

ccif.coop/fr/

2.6 FIDUCIE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

PRÊT SUBVENTION

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale offre des prêts sans exigence de remboursement de capital avant 15 ans. Ce capital patient permet de soutenir les projets de démarrage et d'expansion d'entreprises d'économie sociale et d'appuyer leurs investissements immobiliers.

Caractéristiques :

Variant entre 50 000 \$ et 1,5 million \$, les prêts de la Fiducie se déclinent en deux types :

Capital patient opérations (CPO) : pour financer les coûts liés au fonds de roulement, à la mise en marché de nouveaux produits, à l'acquisition d'équipement de bureau, d'équipement informatique, de matériel roulant, de machinerie ou d'outillage, et ce, sans prise de garantie;

Capital patient immobilier (CPI) : pour financer les coûts associés à l'acquisition, à la construction ou à la rénovation d'actifs immobiliers tels qu'un immeuble, un bâtiment, un entrepôt, etc. (Garanti par une hypothèque immobilière).

L'investissement ne doit pas dépasser 35 % des dépenses admissibles pour le volet CPO et 31,5 % pour le volet CPI.

Sans frais : 1 877-350-0992

www.fiducieduchantier.qc.ca

2.7 FONDACTION

Filaction

PRÊT SUBVENTION

Créé et financé par Fondation, le fonds d'investissement Filaction finance des projets de l'économie sociale et solidaire. Il est très présent auprès des entreprises du milieu culturel et participe au développement des régions.

Caractéristiques :

- Prêt direct, prêt convertible, pont de financement, capital-actions, garantie de prêt et autres types de financement;
- Montant généralement de 50 000 \$ à 500 000 \$. Selon les projets, Filaction peut adapter son offre et les montants offerts.

125, boulevard Charest Est, bureau 301
Québec (Québec) G1K 3G5
Téléphone : 418 522-3334
Sans frais : 1 888 525-2075
accueil@filaction.qc.ca

www.filaction.qc.ca

2.8 FONDS INNOGEC

PRÊT **SUBVENTION**

Filaction, Fondation et la Caisse d'économie solidaire Desjardins s'unissent pour créer le Fonds INNOGEC, un fonds d'innovation pour soutenir la gouvernance et la gestion des entreprises d'économie sociale. Mis en place en partenariat avec le Ministère de l'Économie et de l'Innovation, ce fonds permettra aux entreprises collectives de bénéficier de services conseils accessibles en gestion et en gouvernance.

Caractéristiques :

- Contribution non remboursable servant au paiement jusqu'à concurrence de 40 % des frais d'honoraires professionnels d'une intervention.
- L'aide financière accordée par projet ne peut dépasser 15 000\$.
- L'allocation sera accordée sous présentation d'une demande à partir du site Internet de Filaction, selon les critères suivants : le mode de propriété de l'entreprise, la pertinence de son projet, l'impact social attendu, la démonstration de la capacité de compléter le financement total et l'impact du projet sur le développement de l'entreprise.

Fonds Innogec-Relance

Caractéristiques :

- Contribution non remboursable servant au paiement jusqu'à concurrence de 80 % des frais d'honoraires professionnels pour de l'intervention conseil.
- L'aide financière accordée par projet ne peut dépasser 10 000 \$ pour la partie évaluation et 30 000 \$ pour la partie accompagnement.

- L'allocation sera accordée sous présentation d'une demande à partir du site Internet de Filaction, selon les critères suivants : le mode de propriété de l'entreprise, la pertinence de son projet, l'impact social attendu, la démonstration de la capacité de compléter le financement total et l'impact du projet sur le développement de l'entreprise.

innogec@filaction.qc.ca

www.fonds-innogec.com

2.9 INVESTISSEMENT QUÉBEC

PRÊT SUBVENTION

Entrepreneuriat collectif

Ce produit financier vise à répondre aux besoins des entreprises collectives à chaque étape de leur croissance (démarrage, expansion, refinancement, achat d'équipement, acquisition de bâtiments, relève) en offrant un prêt ou une garantie de prêt sur mesure, et ce, en complémentarité avec les partenaires financiers de l'économie sociale.

Caractéristiques :

- Financement minimum de 50 000 \$ par projet et couvrant jusqu'à 100 % des coûts, généralement en partenariat avec d'autres prêteurs.
- La durée maximale de l'intervention financière est de 10 ans pour des projets visant l'amélioration du fonds de roulement et peut atteindre 25 ans pour ceux relatifs à l'acquisition d'immobilisations.
- Moratoire de remboursement du capital de 12 à 24 mois, selon le type de projet.

Capitalisation des entreprises de l'économie sociale (CAES)

Afin de faciliter la réalisation des projets des entreprises d'économie sociale, Investissement Québec peut offrir un prêt de capitalisation pouvant s'ajouter à d'autres sources de capital. Agissant par effet de levier, cette intervention en quasi-capitaux propres («quasi-équité») contribuera au financement de projets de démarrage, d'expansion, de redressement ou de consolidation à des conditions avantageuses.

Financement des crédits d'impôt remboursables

Les crédits d'impôt concrétisent le soutien du gouvernement aux entreprises d'ici. À Investissement Québec, nous pouvons vous aider à transformer ces sommes en liquidités dès maintenant. Jusqu'à 100% du montant des crédits d'impôts remboursables.

Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC)

PRÊT SUBVENTION

Le PIEC s'adresse aux entreprises d'économie sociale souhaitant rénover, construire ou acquérir un bâtiment pour le développement de leurs affaires et de leur offre de service.

Les appels de projets se font chaque automne.

Caractéristiques :

Les prévisions financières de l'entreprise après la réalisation du projet devront démontrer que les revenus autonomes sont d'au moins 50 % de l'ensemble des revenus tirés de ses activités économiques. Les sources de fonds provenant de programmes ou de mesures gouvernementales ne sont pas considérées.

Les projets admissibles se divisent en trois volets :

- Volet rénovation : la réfection, l'amélioration, la restauration ou l'agrandissement d'un bâtiment servant à la production ainsi qu'à la vente ou à la desserte de biens et de services;
- Volet construction : la construction, le recyclage ou la reconstruction d'un bâtiment servant à la production ainsi qu'à la vente ou à la desserte de biens et de services;
- Volet acquisition : l'acquisition d'un bâtiment servant à la production ainsi qu'à la vente ou à la desserte de biens et de services.

Bureau de Québec
Édifice Iberville I
1195, avenue Lavigerie, bureau 060
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418 643-5172
Sans frais : 1 866-870-0437

www.investquebec.com

2.10 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

Programme de soutien à l'économie sociale – Volet mutualisation

PRÊT SUBVENTION

Ce programme vise à appuyer des projets d'économie sociale qui contribuent au développement des connaissances sur l'économie sociale et à l'innovation ou l'expérimentation dans le domaine de l'économie sociale.

Caractéristiques :

- Contribution financière non remboursable d'un maximum de 100 000 \$;

- Le cumul des aides financières gouvernementales ne doit pas dépasser 70 % du coût total du projet.

Projets admissibles :

- Sont admissibles les projets de mutualisation d’entreprises d’économie sociale qui portent sur :
 - Les fonctions d’approvisionnement, de production et de mise en marché;
 - Les ressources spécialisées externes;
 - Les ressources humaines, les équipements, les technologies ou les infrastructures immobilières.
- Le mandataire doit représenter un groupe d’au moins trois entreprises d’économie sociale qui mutualisent leurs activités. Si d’autres organisations font partie de la mutualisation, le projet doit bénéficier essentiellement aux entreprises d’économie sociale.

Direction de l’entrepreneuriat collectif
 710, place D’Youville, 7^e étage
 Québec (Québec) G1R 4Y4
 Téléphone : 418 691-5978
 Sans frais : 1 866 680-1884

www.economie.gouv.qc.ca

2.11 RÉSEAU D’INVESTISSEMENT SOCIAL DU QUÉBEC (RISQ)

PRÊT SUBVENTION

Caractéristiques :

Les entreprises admissibles sont les entreprises d’économie sociale légalement constituées au Québec, soit les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives.

- Fonds aide technique : Aide financière sous forme d’avances de fonds entre 1 000 \$ et 10 000 \$ pour financer les services de consultants et de spécialistes pour effectuer les études et analyses nécessaires à la réalisation de votre projet. Le prêt est remboursable uniquement si le projet se réalise, et ce, sans intérêt jusqu’à la réalisation du projet.
- Fonds émergence : Prêt d’un maximum de 100 000\$ pour couvrir les besoins particuliers à l’étape de prédémarrage, le Fonds Émergence soutient votre nouvelle entreprise d’économie sociale dans sa préparation et sa mise en œuvre.
- Fonds capitalisation : Aide financière complémentaire variant entre 20 000 \$ et 50 000 \$ par projet ou 100 000\$ par entreprise, prenant la forme d’un prêt, d’une garantie de prêt, d’une garantie de marge de crédit ou d’une prise de participation (dans le cas des coopératives).

- Fonds transition : Prêt d'un montant maximum de 150 000\$ qui vise à soutenir les entreprises d'économie sociale existantes (3 ans et plus) dans le déploiement d'un projet de relance suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les entreprises collectives doivent bien définir leur projet de relance et démontrer qu'il s'adapte à la nouvelle réalité post COVID-19.
 - Transformation de l'entreprise
 - Création d'une nouvelle offre de produits/services
 - Innovation dans ses processus d'affaires internes et/ou externes...

Siège social

1431. rue Fullum, bureau 208

Montréal (Québec) H2K 0B5

Téléphone : 514 866-2355

Sans frais : 1 855 388-2355

risq@fond-riq.qc.ca

www.fonds-riq.qc.ca

3. FINANCEMENT SECTORIEL ET AUTRES FONDS

3.1 BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

PRÊT SUBVENTION

La mission de notre centre d'affaires est de contribuer à créer et à développer des entreprises solides à Chaudière-Appalaches. Que vous envisagiez de faire une demande de prêt pour petite entreprise ou que vous ayez besoin de financement supplémentaire pour un grand projet, nos solutions de financement sont conçues pour protéger vos liquidités et aider la croissance de votre entreprise.

Vous pouvez également accéder à notre réseau de conseillers d'affaires émérites à Chaudière-Appalaches, qui peuvent vous fournir des conseils pratiques afin de vous aider à accélérer la croissance de votre entreprise.

BDC n'offre pas de subvention, de prêt sans intérêt, ni de ligne de crédit. Si vous avez des questions à propos de l'admissibilité de votre projet, veuillez contacter ce centre d'affaires.

Téléphone: 1-888-463-6232

www.bdc.ca

3.2 CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ)

PRÊT SUBVENTION

Le CALQ a pour mission de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion. Les domaines dans lesquels il exerce ses attributions sont la littérature et le conte, les arts de la scène (théâtre, danse, musique, chanson, arts du cirque), les arts multidisciplinaires, les arts médiatiques (arts numériques, cinéma et vidéo), les arts visuels, les métiers d'art ainsi que la recherche architecturale. Le CALQ soutient également le rayonnement des artistes, des écrivains, des organismes artistiques et de leurs œuvres, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger.

Visitez le site Internet du CALQ pour connaître toutes les aides financières disponibles.

79, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707

Sans frais : 1 800 608-3350

www.calq.gouv.qc.ca

3.3 CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

PRÊT SUBVENTION

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Référence en matière de restauration du patrimoine religieux, le Conseil du patrimoine religieux du Québec entend agir comme chef de file en matière de réutilisation durable du patrimoine religieux et être l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des autorités locales, régionales et nationales.

www.patrimoine-religieux.qc.ca/

3.4 EVOL

PRÊT SUBVENTION

Evol offre du financement sous forme de prêts conventionnels allant de 20 000 \$ à 450 000 \$ pour les entreprises à propriété diversifiée et inclusive. L'entreprise doit répondre aux critères d'admissibilité :

1. Être légalement constituée et inscrite au Registraire des entreprises du Québec ou prévoir le faire avant la fin des processus menant au prêt.
2. Avoir son siège social et son activité principale situés au Québec.
3. Avoir un besoin précis selon le cycle de vie de l'entreprise, soit un projet de démarrage, de croissance, d'acquisition ou de relève.
4. Être en mesure de démontrer son intention (au cours des 12 prochains mois) ou sa contribution réelle à au moins un des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.
5. Être dirigée par des personnes qui ont la citoyenneté canadienne, un permis de résidence permanente ou un certificat de sélection du Québec accompagné d'une preuve de demande de résidence permanente.
6. Être dirigée par au moins une personne appartenant à une communauté sous-représentée en entrepreneuriat (femmes, personnes racisées, personnes immigrantes, membres Premières Nations et Inuits, personnes de la communauté LGBTQ2+ et personnes en situation de handicap) et cette ou ces personnes doivent : détenir au moins 25 % des parts et des votes et détenir un poste stratégique au sein de l'entreprise.

evol.ca/

3.5 FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FAQDD)

Destination durable et action concertée

PRÊT SUBVENTION

Destination durable et action concertée vise à appuyer les entreprises, les organisations, les entités municipales et les communautés autochtones dans la réalisation de projets collaboratifs et concertés en tourisme durable et responsable.

Projets admissibles :

Réalisation de démarches de planification participative et concertée autour d'un projet touristique durable porteur pour la région et mise en œuvre de projets découlant d'une telle démarche.

L'aide et la durée de projets :

L'aide financière peut couvrir jusqu'à un maximum de 80 % des dépenses admissibles du projet. Pour être admissible à une aide financière, le projet doit présenter des dépenses admissibles d'au moins 25 000 \$. Le montant maximal d'aide financière pouvant être accordé pour un projet est de 250 000 \$

125, boulevard Charest Est, bureau 305
Québec (Québec) G1K 3G5
Téléphone : 418 692-5888

www.faqdd.qc.ca

Fonds Écoleader

PRÊT SUBVENTION

Le Fonds Écoleader vise à orienter et soutenir les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

Projets admissibles :

Les projets financés touchent un large éventail de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres : efficacité énergétique, gestion des matières résiduelles, économie circulaire, démarche stratégique en développement durable, approvisionnement écoresponsable, gestion des gaz à effet de serre (GES), gestion de l'eau, analyse de cycle de vie, bâtiment durable, écoconception et mobilité durable.

L'aide et la durée de projets :

L'aide financière peut couvrir jusqu'à un maximum de 75 % des dépenses admissibles pour la réalisation d'études, l'élaboration de plans d'action et l'accompagnement en écoresponsabilité.

Josiane Fortin
Chaudière-Appalaches Économique
j.fortin@fondsecoleader.ca
418-222-9496

www.fondsecoleader.ca/

3.6 FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (FICC)

PRÊT SUBVENTION

Le FICC s'adresse aux entreprises culturelles à capital-actions et aux entreprises culturelles de l'économie sociale. Ces entreprises sont vouées à la création, à la production, à la diffusion de contenus culturels et aux services de soutien technique ou technologique offerts aux entreprises de contenus. Elles sont issues des secteurs des arts d'interprétation, du livre, de l'audiovisuel, du disque, de la radio, de la télévision, de l'édition, du multimédia et du numérique.

Caractéristiques :

- Montant accordé : entre 150 000 \$ et 1,5 Million \$;
- Terme : maximum de 8 ans;
- Prêt sans garantie;
- Taux d'intérêt selon le risque du dossier;
- Honoraires d'engagement : 2,5 % du montant.

Téléphone : 514 394-0700

www.ficc.qc.ca

3.7 FONDS SPÉCIFIQUES À L'IMMOBILIER

PRÊT SUBVENTION

Plusieurs fonds ont été créés au cours des dernières années provenant de la société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la société d'habitation du Québec (SHQ).

Contactez votre GRT dont les coordonnées se retrouvent à la page 4 de ce guide pour toute question relative à l'immobilier.

www.habitation.gouv.qc.ca
www.cmhc-schl.gc.ca

3.8 FUTURPRENEUR CANADA

PRÊT SUBVENTION

Futurpreneur Canada fournit du financement, du mentorat et du soutien aux entrepreneurs âgés entre 18 et 34 ans qui créent une valeur sociale.

Caractéristiques :

- Jusqu'à 20 000 \$ amortis sur cinq ans;
- Taux d'intérêt représentant le taux préférentiel de la CIBC, plus 3 %;
- La première année, seuls les intérêts sont remboursés;
- Le remboursement du capital est effectué au moyen de mensualités égales, qui comprennent les frais d'intérêt, versées pendant les quatre années suivantes;
- Il n'y a pas de pénalité d'intérêts en cas de remboursement anticipé;
- Frais d'inscription au programme de 50 \$ et frais d'intérêt mensuel de 15\$.
- Mentorat disponible aux personnes financées pour une période de 2 ans.

Sans frais : 1 800 464-2923
info@futurpreneur.ca

www.futurpreneur.ca

3.9 RECYC-QUÉBEC

PRÊT SUBVENTION

La mission de Recyc-Québec est d'amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques.

Plusieurs programmes d'aide financière sont offerts aux entreprises et aux organismes de divers secteurs d'activités pour soutenir financièrement leurs activités dans le but d'encourager une gestion responsable des matières résiduelles.

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

3.10 SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET AUX INITIATIVES SOCIALES DU QUÉBEC (SACAIS)

PRÊT SUBVENTION

Le SACAIS, via le fonds d'initiatives sociales et le programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires, soutient des projets structurants de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole. Le soutien aux projets admissibles est de nature non récurrente et ne peut être destiné à l'accomplissement de la mission globale des organismes ni à l'exercice de leurs activités courantes. Pour connaître les modalités des fonds et les types de projets admissibles, référez-vous au site Internet et aux dates d'admissibilité des demandes.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 646-9270
Sans frais : 1-800-577-2844

www.mess.gouv.qc.ca/sacais

3.11 SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC)

PRÊT SUBVENTION

Les SADC et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) offrent des prêts complémentaires aux institutions financières afin de soutenir le démarrage, l'expansion, l'acquisition et la consolidation de petites et moyennes entreprises. Plusieurs types de fonds sont offerts.

Référez-vous à la SADC ou au CAE de votre région pour connaître le détail des fonds disponibles. **Consultez les coordonnées à la page 7 de ce guide.**

4. PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOI

4.1 EMPLOI-QUÉBEC – Subventions salariales

PRÊT SUBVENTION

Cette mesure vise l'intégration en emploi durable ou l'acquisition d'une expérience de travail transférable. La subvention salariale est donc un incitatif d'embauche pour l'employeur. Les subventions diffèrent selon le programme utilisé

Programmes :

- Aide financière à l'embauche
- Intégration des immigrants et des minorités visibles
- Subvention salariale pour les employés
- Contrat d'intégration au travail
- Programme de subventions aux entreprises adaptées
- Recrutement de la main-d'œuvre hors Québec

www.emploi.quebec.net

Bureau de Lévis
1205, boul. Guillaume-Couture, bureau 300
Lévis (Québec) G6W 0K9
Téléphone : 418 835-1500
Sans frais : 1 800 561-4380

Bureau de Montmagny
116, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, bureau A
Montmagny (Québec) G5V 3B9
Téléphone : 418 248-0163
Sans frais : 1 800 663-2106

Bureau de Sainte-Marie
1037, boulevard Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
Téléphone : 418 386-8784
Sans frais : 1 877 323-6585

Bureau de Saint-Georges
11400, 1^{re} Avenue Est, bureau 30
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
Téléphone : 418 228-9711
Sans frais : 1 800 463-3024

Bureau de Thetford Mines
693, rue Saint-Alphonse Nord
Thetford Mines (Québec) G6G 3X3
Téléphone : 418 334-2500
Sans frais : 1 800 567-5592

Bureau de Sainte-Croix
6375, rue Garneau, bureau 101
Ste-Croix (Québec) G0S 2H0
Téléphone : 418 926-3580
Sans frais: 1 800 663-2127

Bureau de Lac-Etchemin
1554, route 277, bureau 1
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : 418 625-6801
Sans frais : 1 866 825-2640

Bureau de Saint-Lazare
100-C, rue Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0
Téléphone : 418 883-3307
Sans frais : 1 800 663-0351

Bureau de Saint-Jean-Port-Joli
442, Route de l'Église, bureau 2
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-1806
Sans frais : 1 800 663-2226

4.2 FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Accueillez un stagiaire

PRÊT SUBVENTION

Le projet d'accompagnement aux entreprises pour favoriser l'accueil de stagiaires « Accueillez un stagiaire », financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de placements étudiants, a pour objectif la création d'occasions d'apprentissage intégré au travail (AIT) de qualité, ainsi que le développement des compétences et des capacités des étudiants à s'adapter et à évoluer sur le marché de l'emploi de manière durable.

Accueillez un stagiaire facilite l'obtention d'une subvention salariale pour les stagiaires de niveaux collégial et universitaire Pour les sessions d'été et de l'automne, ainsi que pour l'hiver, Accueillez un stagiaire offre deux taux de financements :

- pour les stagiaires réguliers : 50% du salaire brut, jusqu'à un maximum de 5000\$;
- pour les stagiaires de première année* ou faisant partie d'un groupe sous-représenté* sur le marché du travail : 70% du salaire brut, jusqu'à un maximum de 7000\$.

(Sujet à changement)

www1.fccq.ca/projets/

4.3 FONDS ÉTUDIANT SOLIDARITÉ-TRAVAIL DU QUÉBEC

PRÊT SUBVENTION

Le Fonds étudiant a pour objectif d'offrir à des étudiants la possibilité d'occuper un emploi d'été à caractère éducatif et social dans des milieux de travail qui normalement ne disposeraient pas des ressources financières.

Caractéristiques :

- Le salaire, de même que la durée d'embauche sont établis en fonction du niveau d'études effectuées au cours du semestre qui précède la période estivale.

- Les tâches confiées à l'étudiant doivent être réalisées sur une base hebdomadaire n'excédant pas 40 heures, sur une période continue de 7, 9 ou 10 semaines, selon le niveau d'études.
- Il est possible d'appliquer pour le volet entrepreneurial pour une entreprise en phase d'idéation, mais avant la commercialisation.

Les employeurs qui désirent présenter un projet d'embauche doivent le faire avant le 31 mars de l'année courante.

www.fondsetudiant.com

4.4 JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

PRÊT SUBVENTION

Jeunesse Canada au travail offre aux employeurs admissibles des subventions salariales et leur donne accès à un bassin de jeunes candidats. Les subventions aux employeurs admissibles permettent la création d'environ 2300 possibilités d'emploi par année dans les secteurs du patrimoine, des arts, de la culture et des langues officielles. Date limite d'inscription typiquement fin janvier.

Programmes d'emplois d'été :

- Dans les établissements du patrimoine : ce programme d'emplois d'été dure entre 6 et 16 semaines et soutient des organismes situés au Canada et dont le mandat est lié au patrimoine.
- Dans les deux langues officielles : ce programme d'emplois d'été dure entre 6 et 16 semaines et soutient des organismes situés au Canada qui mènent des activités dans les deux langues officielles.

Programmes de stages :

- Pour une carrière vouée au patrimoine : ce programme soutient des organismes qui œuvrent dans les secteurs du patrimoine, des arts et de la culture. Les stages durent entre 4 et 12 mois.
- Pour une carrière en français et en anglais : ce programme soutient un large éventail d'organismes qui mènent des activités dans les deux langues officielles. Les stages durent entre 4 et 12 mois.

Sans frais : 1 800 935-5555

jeunesse-canada-travail.canada.ca

4.5 SERVICE CANADA

Emplois d'été Canada

PRÊT SUBVENTION

Emplois d'été Canada accorde une aide financière afin d'aider les employeurs à créer des possibilités d'emplois d'été pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans.

Caractéristiques :

- Les employeurs du secteur sans but lucratif sont admissibles à recevoir un financement jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum en vigueur dans la province et un remboursement des charges sociales liées à l'emploi pouvant aller jusqu'à 100 % du salaire minimum.
- L'emploi doit être d'une durée de 6 à 16 semaines et être à temps plein (minimum de 30 heures et maximum de 40 heures par semaine).

Sans frais : 1 800 935-5555

www.canada.ca/

Bureau de Lévis
Place Lévis, suite 175
50, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6W8

Bureau de Montmagny
37, avenue Sainte-Brigitte Sud
Montmagny (Québec) G5V 2Y3

Bureau de Saint-Georges
11400, 1^{re} Avenue Est, étage 2
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4

Bureau de Thetford Mines
350, boulevard Frontenac Ouest, bureau 500
Thetford Mines (Québec) G6G 6N7

4.6 VENTURE FOR CANADA

Un programme conçu pour donner accès aux étudiants(es) à l'écosystème entrepreneurial et de l'innovation du Canada avec la formation nécessaire pour réussir dans des environnements de petites entreprises.

- Durée de stage : Jusqu'à 20 semaines
- Types d'emplois : Dans le domaine des affaires, sciences, marketing, sciences informatiques, ingénierie, comptabilité et plusieurs autres.

ventureforcanada.ca/fr

5. AUTRE FINANCEMENT

5.1 OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES

Les obligations communautaires sont des titres de créances que des organismes à but non lucratif (OBNL) émettent auprès de leur communauté de soutien. Leur émission permet de mobiliser de nouvelles sources de capitaux privés, d'assurer leur développement et de renforcer leur ancrage territorial.

amplifinance.info/obligations-communautaires/

5.2 SOCIOFINANCEMENT

Le sociofinancement ou financement participatif consiste à amasser, par le biais d'une plateforme web, de petites contributions financières auprès d'un grand nombre de personnes. Cette méthode de collecte de fonds permet non seulement de financer un projet, mais également de promouvoir ce projet ou une cause, de valider le besoin (mise en marché) et de renforcer le réseau et la communauté de soutien derrière le projet. Les plateformes se rémunèrent en prenant une commission sur les fonds levés et/ou à travers divers partenariats.

Quelques plateformes francophones existantes :

La Ruche - www.laruchequebec.com

Zeffy (Anciennement Simplyk) - zeffy.com

Yoyomolo - www.yoyomolo.com

Meceness - www.meceness.ca

Ma Belle Terre - www.mabelleterre.org/

amplifinance.info/financement-participatif/

5.3 PARTS DANS LES COOPÉRATIVES

On peut comparer une part à une action d'entreprise. Il s'agit d'un titre de capital. Mais contrairement au cas des sociétés par actions, le fait de détenir un nombre élevé de parts ne donne pas plus de droits ni de pouvoirs dans la coopérative.

En émettant des parts, la coopérative se procure les fonds nécessaires à son fonctionnement; elle augmente ses liquidités pour ses besoins courants et ses perspectives de développement; elle réduit le poids de son endettement et augmente son autonomie financière. Enfin, elle active un levier pour l'obtention de financements externes.

amplifinance.info/parts/

6. AUTRES RESSOURCES

6.1 BÉNÉVOLES D'EXPERTISE

Bénévoles d'expertise est un organisme à but non lucratif qui offre un service de jumelage gratuit et personnalisé entre un organisme communautaire à vocation sociale, des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, et des bénévoles experts qui ont pour mandat de soutenir les administrateurs et les personnes à la coordination et à la direction dans leurs responsabilités respectives en matière de gestion, de planification et de gouvernance.

5000, 3^e Avenue Ouest, bureau 205
Québec (Québec) G1H 7J1
Téléphone : 418 914-5589

www.benevoles-expertise.com

6.2 CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE

Les Centres d'action bénévole sont des organismes sans but lucratif qui visent à soutenir et à promouvoir l'action bénévole dans sa diversité et offrir des services à la communauté sur son territoire.

Convergence action bénévole (Lévis,
Bellechasse, Lotbinière)
10, rue Giguère
Lévis (Québec) G6V 1N6
Téléphone : 418 838-4094
www.benevoleenaction.com

Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin
135, rue Sainte-Chistine, suite 302
St-Joseph (Québec) G0S 2V0
Téléphone : 418 397-0135
www.cabbe.org

Centre d'action bénévole Concert'Action
(appalaches)
9, rue de la Chapelle
Beaulac-Garthby (Québec) G0Y 1B0
Téléphone : 418 458-2737
www.cabbg.org/

Centre d'entraide communautaire bénévole
de Montmagny-L'Islet
25, boul. Taché Ouest, local 201
Montmagny (Québec) G5V 2Z9
Téléphone : 418 248-7242
www.cecb.ca

6.3 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

Les CFP offrent le programme « Lancement d'une entreprise », une formation d'environ 330 heures sur le plan d'affaires qui conduit à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), donnée par une équipe de gens d'affaires. Les caractéristiques des entreprises

d'économie sociale peuvent être abordées durant la formation. Les CFP proposent également plusieurs formations s'adressant aux entreprises.

Commission scolaire des Appalaches

CFP Le Tremplin
578, rue Monfette Est
Thetford Mines (Québec) G6G 7G9
Téléphone : 418 335-2921
www.cfpletremplin.com

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

CFP des Bâisseurs
925, route St-Martin
Ste-Marie-de-Beauce (Québec) G6E 1E6
Téléphone : 418 386-5541, poste 6130
www.csbe.qc.ca/cfdesbatisseurs

CFP Pozer
425, 16^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 4W2
Téléphone : 418 228-5541, poste 61500
www.pozer.csbe.qc.ca

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

CFP l'Envolée
141, boulevard Taché Est
Montmagny (Québec) G5V 1B9
Téléphone : 418 248-2370
www.cfpenvolee.com

CFA Saint-Anselme
819, route Bégin
Saint-Anselme (Québec) G0R 2N0
Téléphone : 418 885-4517
www.cfastanselme.com

Commission scolaire des Navigateurs

CFP Gabriel-Rousseau
1155, boul. Guillaume-Couture
Lévis (Québec) G6W 5M6
Téléphone : 418 839-0508
taformation.ca/centres/centre-de-formation-professionnelle-gabriel-rousseau/

CFP Gabriel-Rousseau/Lotbinière
372, rue Saint-Joseph
Laurier-Station (Québec) G0S 1N0
Téléphone : 418 888-4873

6.4 CHAMBRES DE COMMERCE

Les chambres de commerce organisent des activités de réseautage, de formation, d'information et de reconnaissance à leurs membres pour leur permettre d'accéder à un solide réseau de contacts d'affaires.

www.repertoire-chambres.fccq.ca

6.5 CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Chantier de l'économie sociale est l'instance nationale responsable de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de l'économie plurielle du Québec. Il travaille entre autres à la concertation des divers acteurs et partenaires de l'économie sociale au niveau régional et national et crée des conditions et des outils favorables à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets.

Sans frais : 1 888 251-3255

www.chantier.qc.ca

6.6 CHAUDIÈRE-APPALACHES ÉCONOMIQUE – MENTORAT D'AFFAIRES

Chaudière-Appalaches Économique offre un service de mentorat d'affaires s'adressant aux chefs d'entreprises, aux travailleurs autonomes et aux dirigeants d'organismes pour les accompagner dans le monde des affaires.

5731, rue Saint-Louis, bureau 300
Lévis (Québec) G6V 4E2
Téléphone : 418 903-1992

www.mentoratca.com

6.7 COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

Le Collectif des entreprises d'insertion est le regroupement des entreprises d'insertion du Québec. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir les entreprises d'insertion membres et d'appuyer l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un meilleur avenir.

Téléphone : 514 270-4905

www.collectif.qc.ca

6.8 COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE – ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE (CSMO-ÉSAC)

Le CSMO-ÉSAC a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. Il propose entre autres des boîtes à outils pour les gestionnaires du secteur sur différents sujets, tels que la gestion des ressources humaines, la gouvernance démocratique et la gestion financière.

Sans frais : 1 866 259-7714

www.csmoesac.qc.ca

6.9 CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (CQCM)

Le CQCM est l'instance démocratique dont se sont dotés les réseaux coopératifs et mutualistes québécois afin d'assumer le plein développement de leur potentiel. Il travaille entre autres à la concertation entre les secteurs coopératifs et mutualistes et avec leurs partenaires, effectue la représentation, défend les intérêts et favorise le développement de l'ensemble du mouvement coopératif et mutualiste québécois. Le CQCM est responsable du programme ÉduCOOP qui offre des bourses entre 500 et 2000\$ pour des projets constitués ou non.

5955, rue Saint-Laurent, bureau 204
Lévis (Québec) G6V 3P5
Téléphone : 418 835-3710

www.cqcm.coop

6.10 CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ENTREPRISES ADAPTÉES (CQEA)

Le CQEA est le regroupement national des entreprises adaptées. En plus de représenter ses membres auprès de différentes instances, il offre des formations adaptées aux besoins des gestionnaires, superviseurs et travailleurs des entreprises adaptées, gère des fonds d'aide financière, propose des services-conseils et fait la promotion des entreprises du secteur et de leurs produits et services.

101, rue de la Grand-Voile
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2M7
Téléphone : 418 872-7899
Sans frais : 1 800 771-2732

www.cqea.ca

6.11 CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC)

Les CDC ont pour mission d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement socio-économique d'un milieu et de favoriser la reconnaissance de ce mouvement à l'échelle du territoire d'appartenance et de la région. Les services et activités varient d'un territoire à l'autre, contactez votre CDC.

CDC des Appalaches
37, rue Notre-Dame Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 1J1
Téléphone : 418 334-0465
www.cdcappalaches.org/

CDC Beauce-Etchemins
2640, boulevard Dionne
Saint-Georges (Québec) G5Y 3X8
Téléphone : 418 228-3454
www.cdcbe.org

CDC Bellechasse
110-B, rue Principale
Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0
Téléphone : 418 883-1587
www.cdcbellechasse.com

CDC ICI Montmagny-L'Islet
318, rue Verreault, bureau 24
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 358-6001
www.icimontmagnylislet.blogspot.ca

CDC de Lévis
291, rue Saint-Joseph
Lévis (Québec) G6V 1G3
Téléphone : 418 603-3785
www.cdclevis.ca

CDC de Lotbinière
17, rue des Érables
Saint-Flavien (Québec) G0S 2M0
Téléphone : 418 415-0646
www.cdclotbiniere.org

6.12 RÉSEAU DE LA COOPÉRATION DU TRAVAIL DU QUÉBEC – RÉSEAU COOP

Le Réseau de la coopération du travail du Québec offre une variété de services en fonction de trois axes principaux : initiation à la coopération, soutien aux coopératives et services complémentaires aux membres. Il a notamment conçu le site www.transfertcoop.com qui propose une foule d'information sur la reprise d'entreprise via la formule coopérative (les étapes, le financement, etc.).

Téléphone : 514 526-6267

www.reseau.coop

6.13 RÉSEAU ENTREPRISE CANADA

Obtenez une liste personnalisée des programmes et services gouvernementaux pouvant appuyer votre entreprise. Inscrivez-vous à la fonction d'avis et recevez un courriel chaque fois qu'un de vos programmes favoris est modifié ou que de nouveaux programmes répondant à vos besoins sont lancés. Trouvez : financement, prêts, crédits d'impôts, subventions salariales, conseils d'expert, partenariats et collaboration, et bien plus encore.

innovation.ised-isde.canada.ca/

6.14 SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'ŒUVRE CHAUDIÈRE-APPALACHES (SEMO)

Le SEMO Chaudière-Appalaches est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Il offre des services de référencement et d'accompagnement aux entreprises et travailleurs.

Siège social

189, rue Dubé, bureau 100
Thetford Mines (Québec) G6G 3B6
Téléphone : 418 338-5656

Grand Lévis

1205, boul. Guillaume-Couture, bureau 300
Lévis (Québec) G6W 0K9
Téléphone : 418 838-3036

Lac-Etchemin

1554, route 277, bureau 1
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : 418 625-5655

L'Islet

319, boul. Nilus-Leclerc, local 5
L'Islet (Québec) G0R 2C0
Téléphone : 418 247-3635

Montmagny

116, rue St-Jean-Baptiste Ouest, bureau A
Montmagny (Québec) G5V 3B9
Téléphone : 418 248-4533

Saint-Georges

11400, 1^{re} Avenue Est, bureau 30
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
Téléphone : 418 228-9711, poste 241

Saint-Lazare

100-C, rue Mgr Bilodeau
Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0
Téléphone : 418 883-3239

Sainte-Marie

1037, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
Téléphone : 418 386-1631

www.semochaudiereappalaches.ca

6.15 TABLE RÉGIONALE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (TRÉSCA)

La TRÉSCA fait la promotion et soutient le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches en concertation avec les organisations du milieu, notamment par l'organisation d'activités particulières et de formations adaptées et par la création d'outils d'accompagnement en économie sociale.

6150, rue St-Georges, bureau 304
Lévis (Québec) G6V 4J8
Téléphone : 418 603-2546

www.tresca.ca

6.16 TERRITOIRES INNOVANTS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (TIESS)

Le TIESS regroupe de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial de même que des centres de recherche, des universités et des collèges. Il repère, inventorie, éclaire et systématise les innovations expérimentées par les entreprises et les organisations de l'économie sociale afin d'en favoriser la diffusion et l'appropriation.

Sans frais : 1 855 657-2270

www.tiess.ca